

# Dix ans, un ministre, un avenir

**L'ASBL Autrement a dix ans, elle se trouve désormais dans le giron des maisons de justice. « Son » ministre a soufflé les bougies avec elle.**

● **Immanuel WILPUTTE**

**R**achid Madrane (PS), ministre de la Communauté Wallonie-Bruxelles en charge des maisons de justice, se trouvait hier à Dinant, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ASBL « Autrement ». Une structure qu'il finance désormais. Il s'agit d'un « espace-rencontre » comme il en existe dans chaque arrondissement judiciaire. Il fonctionne essentiellement en appui des juges de la famille, de la jeunesse, ainsi que des services d'aide à la jeunesse, ou de protection de la jeunesse (quand c'est plus grave). Sa préoccupation : les enfants, dans le cadre de divorces, de placements et autres crises aux conséquences familiales.

Il s'agit de recréer des liens, avec le consentement ou non des gens envoyés ici. Certains viennent d'eux-mêmes, mais c'est la toute petite minorité. Pour les mandats judiciaires,

un rapport est envoyé au juge. Idem quand le commanditaire est un service spécialisé. Inutile de préciser qu'ici, il y a toujours une certaine tension. La structure dinantaise, créée en 2006, a ses quartiers dans une partie des locaux du CPAS local. Mais son ressort, c'est tout l'arrondissement judiciaire.

Dix ans d'existence, et une multiplication des dossiers par 10. On en était à 85 en 2015, 69 % émanant directement des tribunaux (pour les SAJ et SPJ, c'est 28 %).

L'équipe : deux psychologues, deux assistants sociaux. Ils dépendent directement de l'ASBL Autrement, créée et toujours présidée par le Namurois Tanguy Auspert. Une structure identique existe à Namur (Salzinnes), avec le même président.

**Aussi venu pour rassurer**

Le ministre communautaire Madrane a profité de sa « descente » à Dinant pour rassurer tout le secteur, quant à l'avenir financier de ces structures selon lui indispensables. Mais au fil des années, elles ont été ballottées d'une tutelle à l'autre.

Accrochez-vous. Tout est parti d'un projet pilote de la Communauté française. Puis les espaces-rencontre ont été transférés au fédéral (justice). Ensuite, ils sont tombés dans

le giron régional. Pour enfin revenir à celle que l'on appelle désormais la Communauté Wallonie-Bruxelles, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État. L'inquiétude, comme c'est souvent le cas en Belgique, était que tous les moyens ne suivent pas les transferts de compétences. Ça n'a pas raté. Mais Rachid Madrane l'a dit hier, à Dinant : tout est sous contrôle pour les espaces-rencontre, secteur dont fait partie l'ASBL Autrement (de Dinant et de Namur).

Une enveloppe de 3,5 millions d'euros par an est garantie, pour les 15 centres de Wallonie et de Bruxelles. Dixit le ministre socialiste, « le secteur est sécurisé ». Un décret vient d'être voté par le parlement de la Communauté Wallonie-Bruxelles, la branche « aide aux liens » des maisons de justice, comme ici à Dinant, est pérennisée.

C'est bien normal, a considéré l'hôte ministériel du 10<sup>e</sup> anniversaire : « Ces missions sont extrêmement importantes, au profit d'une population qui n'est pas nécessairement parmi la plus aisée. » ■

**Un lieu de dialogue... souvent imposé par le juge de la famille, le service d'aide à la jeunesse...**